# CONSEIL MUNICIPAL

de Malataverne

Elections: Vendredi 20 janvier 2017



## Comment voter?



#### Les élections

- ▶ Le bureau de vote sera installé à l'école, vendredi 20 janvier 2017.
- ▶ Chaque classe de primaire sera accompagnée de son professeur pour aller voter.
- Les enfants non-scolarisés à Malataverne pourront voter par correspondance (voir encadré).
- ► Tous les électeurs (enfants du CP au CM2) disposeront (soit en classe, soit par courrier, soit en contactant la mairie) de tout le matériel de vote, dont une carte d'électeur à remplir et à signer.
- Les professions de foi des candidats seront disponibles sur les panneaux devant l'école et la mairie, et sur www.malataverne.fr, à partir du 9 janvier 2017.

### Comment voter?

Elève de l'école primaire, du CP au CM2 : tu peux voter !

#### RDV au bureau de vote, à l'école:

- Prends ton bulletin de vote et ton enveloppe,
- ► Passe dans l'isoloir pour faire ton choix (3 candidats).
- ► Glisses le bulletin dans l'enveloppe.
- Sors de l'isoloir et mets ton enveloppe dans l'urne.
- Cà y est, tu as voté!

## Le vote par correspondance :

Remplis le bulletin de vote, place-le dans l'enveloppe blanche, puis fais parvenir ton vote en mairie, dans l'enveloppe marron, en mentionnant au dos ton nom et ton prénom.

Attention! Les votes par correspondance seront clos jeudi 19 janvier 2017, à 17h30. Ils doivent être remis en main propre à l'accueil de la mairie ou expédiés par courrier, le cachet de la Poste faisant foi.

#### ATTENTION!

Les bulletins déchirés, raturés ou portant des inscriptions seront considérés comme nuls. Un bulletin avec + ou - de 3 noms cochés sera également considéré comme nul.

Bulletin de vote	Bulletin de vote	Bulletin de vote	Bulletin de vote
X 1er nom	X 1er nom	X ler nom	ler nom
X 2e nom	X 2e nom	X 2e nom	X 2e nom
X 3e nom	3e nom	X 3e nom	X 3e nom
X 4e nom	4e nom	42 non	4e nom
5e nom	5e nom	5e nom blablabla	x 5e nom
etc	etc	etc	etc